

Marta Materni

Les archives communales. Institutions et vie quotidienne.

Grenoble 8 mars 2018

L'ordre du jour:

1. Les *Reformationes*: de quoi on parle.
2. Un cas d'étude: histoire de l'enseignement au XVI^e siècle en Italie.
3. *Reformationes* et bases de données: une application du Numérique aux Humanités.

1.

Les Reformationes: de quoi on parle

DIAPO 3

Le 8 mars 1566, il y a 452 années, dans un semi-obscur village italien du centre de l'Italie, onze hommes, convoqués le soir précédent, se réunissent en assemblée, en *Cernita*. Il s'agit de :

Pietro Paolo Santellino et ser Galeotto Marzio priores

dominus Adriano Pizzuto

dominus Silvio Massario

dominus Teodoro Cardono

Vincenzo Germanello

Giovenale Chiariello

Celestino Racano

Giovanni Paolo Saviola

Antonio Caronesta

Matteo di Costantino

On les a convoqués pour:

1. discuter ce qu'il faut faire en matière de commerce de la viande ;
2. leur communiquer un message assez irrité du Gouverneur, car le peintre Alessandro a été déjà payé pour réaliser les nouvelles enseignes papales au dessus de la *Porta delle Arvolte* mais il n'a pas encore réalisé le travail ;
3. leur signaler que les frères franciscaines, servites et d'autres religieux demandent des aumônes, que ce soit de l'huile ou une aide économique pour restaurer les édifices.

Il s'agit évidemment d'un exemple très très « quotidien », peut-être très peu intéressant du point de vue de la grande histoire ; mais je l'ai choisi, au delà du jeu sur la date, parce que justement ce niveau de détail de l'information illustre l'amplitude du potentiel de la source dont nous parlons aujourd'hui.

S'approcher des registres de délibérations urbaines signifie s'approcher de l'enregistrement,

presque jour après jour, des faits de la vie quotidienne, économique, administrative, judiciaire, de coutume, qui affectaient la réalité d'un centre urbaine.

Il s'agit d'une véritable photographie, traduite en mots, des petits faits individuels, contingents, contextuels, qui semblent apparemment appartenir au domaine de l'érudition tout court, mais qui représentent par contre la base réelle, les données réelles qui grâce à leur réalité et à leur répétition permettent d'élaborer les théories sur les dynamiques historiques au delà des cas particuliers.

Feuilleter ces registres signifie feuilleter un album de famille (avec un photographe un peu compulsif), où, exactement comme dans un album de famille, l'on trouve le quotidien privé, les grandes occasions, mais aussi les témoignages de l'intersection entre cette vie de famille et la grande vie extra-familiale de l'époque, les événements de l'histoire.

Sur la surface de ces pages, le vol d'une vache ou le passage des troupes de l'armée du pape en guerre ont le même poids graphique, sans aucune différence dans les modalités de l'écriture, parce que tous les deux ont un poids dans la vie de la ville.

DIAPO 4

Pièce d'identité de la source

Essayons donc de délimiter la pièce d'identité de cette typologie documentaire.

Son *contexte de production* est un centre urbain, quelle que soit sa dimension.

Son *contexte de conservation* actuel est représenté par les archives urbains, section historique.

La *chronologie*: depuis le XIII^e siècle la production ne s'est jamais arrêtée ; encore aujourd'hui, bien que de façon différente, on a des équivalents des registres des délibérations.

Les *noms*: ici la question est un peu plus complexe parce que le vocabulaire n'est pas univoque. Si d'un point de vue moderne on peut utiliser la définition « Registres des délibérations », le vocabulaire de l'époque est assez plus varié. On a deux grandes catégories :

1. celle du mot *Reformationes*, faisant référence au fait que, dans la pratique quotidienne, on adaptait les normes à la réalité et ces adaptations représentaient les « réformes » de la matière législative, destinées ensuite à être intégrées à la norme statutaires en occasion des révisions et réécritures périodiques. Si les Statuts accueillent la Loi, les Registres accueillent la Jurisprudence. Cette première catégorie lemmatique fait donc référence au contenu.

2. La deuxième catégorie, celle du mot *Consilia*, fait référence au contexte de production. C'est surtout dans ce deuxième cas que la variété des définitions est plus accentuée, parce qu'elle est liée aux différentes définitions des conseils urbains. Quelques exemples italiens: *Convocati, Ordinati, Parti, Diurni, Renovationes, Diversorum libri, Appuntature, Decretali, Libri delle Parti, Maggiori*. Il s'agit d'une donnée à ne pas oublier parce qu'elle peut engendrer des difficultés d'individuation des fonds dans la lecture des catalogues des archives.

DIAPO 5

L'aspect extérieur

Il s'agit de volumes qui se présentent à nos yeux avec, en moyenne, cet aspect: des couvertures plus ou moins élaborées, quelques fois très intéressantes, qui quelques fois peuvent cacher des surprises ; des fragments de manuscrits. Ce sont des écritures administratives mais courantes, donc sur papier.

DIAPO 6-8

Signa et signatures

Cette image est la marque distinctive d'un Registre de délibérations : la formule, qui reste fixe à travers les décennies, nous explique clairement à quel genre d'information on va se confronter :

*In Dei nomine amen. Hic liber reformationum appellatus continet consilia, cernitas, negotiaque publica, ordinationes ac provisiones in dictis consiliis et cernitis proposita et facta respective nec non etiam magistratum extractiones et iuramenta, civium numeros, congregationes et deputationes super diversis negotiis publicis et **alia** ad regimen et conservationem Narniensis reipublicae et eius magnificae communitatis spectantia et pertinentia iuxta temporum ac rerum conditionem et statum sub rogitu, fide et integritate mei Francisci Bandini civis Imolensem dictae magnificae comunitatis cancellarii scripta et adnotata.*

Alia: c'est à dire "la vie".

Ces livres, ces chroniques, ces romans ont des personnages, les habitants de la ville, et ont un auteur: le notaire qui assume le rôle de chancelier. C'est à lui que nous devons ces petits chefs-d'œuvre graphiques qui sont les *signa*, les signatures des notaires, chacune unique et individuelle. Quelques fois on a des véritables artistes, le plus souvent des artisans habiles, souvent très habiles.

DIAPO 9

Les Registres dans le web archivistique: la syndrome Borgesienne

Le fond des Registres représente sûrement le cœur d'un archive urbaine. Mais, naturellement, il ne vit pas en solitude totale. Il est entouré par d'autres écritures « de service » : les livres comptables (*Libri introitus et exitus* et *Libri bullectarum*), les lettres, classées par destinataires (les Prioires, les Gouverneur etc.), les recueils des actes notariaux (*Instrumenta*) etc.

Les registres sont donc plongés dans ce réseau représenté par l'archive d'appartenance, mais en plus ils nous offrent souvent une sorte de *links*, de liens simil-hypertextuels, garantissant l'interrelation de tous ces éléments archivistiques. En fait, il n'est pas rare de s'embattre dans l'indication de la transcription d'un document, concernant un événement enregistré par les registres, à l'intérieur d'un autre de ces conteneurs documentaires, avec le repère du volume et même de la page. Dans ce cas, les registres fournissent donc le contexte de production ou de réception des documents spécifiques, (*littera, instrumentum, bullecta* etc.) conservés dans les autres fonds.

L'archive individuel constitue donc en soi un réseau.

Mais en réalité tous les archives individuels sont plongés dans un *web* de niveau supérieur, le Réseau des Tous les archives, liés étroitement l'un à l'autre à travers ces documents enregistrant de façon si minutieuse le quotidien, les dates, les noms, les déplacements. Pour chaque ambassade par ex. on signale la date du départ des *oratores* et la date du retour ; on donne des indications sur les documents transmis ; on transcrit les *Memoriales*, c'est à dire les indications consignés aux *oratores*. Les fourchettes chronologiques pour les recherches sont donc très bien délimitées et elles rendent possibles des « fouilles archéologiques » dans les archives des villes de destination des actions.

On peut donc imaginer de créer des ponts parmi les archives, de reconstruire les événements de plusieurs points de vue, de reconstruire la réalité de façon « tridimensionnelle ».

Face au niveau de détail de ces enregistrements presque quotidiens de la vie d'une *Urbs* et de son *Contado*, de plusieurs *Urbes* et de leurs *Contadi*, si on se plongeait dans ce réseau de façon totale, jusqu'à se noyer, on pourrait imaginer un scénario digne d'un conte de Borges, avec pour protagoniste un historien, proche de la folie, qui arrive à reconstruire à grandes lignes, à rédiger au moins un bref article de chronique locale pour chaque ville, pour chaque jour de l'année d'un siècle entier, ou encore de plusieurs siècles.

DIAPO 10

Franchissons les seuils

Donc, on prend notre objet

(qui, petite parenthèse, est le fruit d'une élaboration « en belle copie ». En réalité l'original de l'enregistrement, avec une écriture et une mise en page bien différentes, était contenu dans un autre objet documentaire qui, à son tour, quelques fois est survécu: la *Minute*, qu'on peut reconnaître facilement, sans ni même l'ouvrir, grâce à son format très particulier. Aussi dans ce cas les noms peuvent nous donner quelques difficultés: *Consulte*, *Liber Fabarum*, *Bastardelli*, *Minute*, *Quadernacci*)

et on l'ouvre.

Quelques fois, mais ce n'est pas la règle, surtout dans les exemplaires de la deuxième moitié du siècle (la moitié avancée) on peut trouver une sommaire indexation. Mais ce n'est pas la règle : cela dépend de l'arbitre du rédacteur. Dans le cas du fond de la ville de Narni, que j'ai exploré pour la partie relative au XVI^e siècle, j'ai trouvé quelques index seulement à partir de la moitié du siècle. Le fond de l'archive de Viterbo, que j'ai exploré pour le XV^e et le XVI^e siècle, ne m'a jamais offert aucun index. Ce qu'on trouve constamment, comme on verra en analysant la page, ce sont des petites indications en marge tout le long de l'enregistrement.

Ces index peuvent être plus ou moins détaillés : dans notre cas ils prennent en considération seulement les résolutions finales (parce qu'elles devaient être éventuellement intégrées à la matière statutaire), et d'autres éléments comme par ex. les *Extractiones* des magistrats.

Mais en tout cas, déjà l'index en soi constituerait un sujet d'étude intéressant, parce qu'il nous donnerait une idée du système mentale de catégorisation des données documentaires, nous révélant quelles étaient les catégories de la vie quotidienne et de la vie administrative. Nous devons en parler dans la troisième partie de cette conférence.

DIAPO 11

Deuxième pas: on se retrouve devant la page habituelle d'ouverture, avec la formule qu'on a déjà vu et avec la signature (qui passe à travers le *signum*) du notaire responsable de ce registre, correspondant au chancelier en charge.

DIAPO 12-14

Les enregistrements: on se réunit, on présente, on discute, on décide

Et puis, enfin, voilà les enregistrements, qui suivent une structure très précise. L'exemple en

examen est de ce point de vue très complet:

1. La date: elle est toujours présente; on peut avoir en plus l'indication du jour de la semaine.
2. La typologie de l'assemblée.
3. La description plus ou moins étendue du contexte: convocation de l'assemblée, lieu et heure, présence de personnalités comme le Gouverneur etc.
4. Les noms des membres de l'assemblée.
5. La formule « *Coram quibus* », ouvrant la section dédiée à la liste des arguments à l'ordre du jour.
6. Chaque proposition présente un numéro d'identification auquel on fera référence dans la discussion.
7. La formule « *Super quibus* », ouvrant la section dédiée à la discussion.
8. Chaque intervenant est identifié par la formule « *Dominus XX, unus de consilio, consulendo supra X dixit* », avec, en marge, l'indication synthétique du contenu de l'intervention. Normalement on a plusieurs interventions, on est en démocratie !
9. Enfin, les conclusions, les décisions. Elles peuvent se présenter de deux façons : soit elles sont résumées à la fin de l'enregistrement, soit elles sont mélangées au texte de la discussion. Pour chaque proposition de solution on indique alors si cette proposition a été refusée, « *non obtentum* » (sous-tendu « *partitum* »), ou s'elle a été retenue. Le système est celui du vote et la majorité, naturellement, obtient la victoire. La terminologie diffère un peu selon les contextes parce que chaque ville avait son système physique de vote, c'est à dire, très simplement, que chacun utilisait des choses différentes pour exprimer le vote à faveur ou le vote contraire: ici on a *lupini et fabae*, des légumineuses, « *lupinis 93 favorabilibus et una faba contraria, una faba contraria non obstante* » ; dans l'autre ville étudiée, Viterbo, on utilisait des cailloux noirs ou blanc, et par conséquence la formule changeait.
10. A la fin, en plus de la liste éventuelle des résolutions, on avait un « *Postquam* » : après toutes les discussions, toutes les votations, toutes les décisions prises, on procédait, si nécessaire, à la rédaction des actes, par ex. un *instrumentum* ou des lettres.

DIAPO 15

Pour résumer

1. Préparation de la réunion.
2. Le son de la cloche appelle les conseillers.
3. Contrôle du numéro légal nécessaire pour déclarer la séance valide.
4. Lecture des propositions à l'ordre du jour.
5. Réponses des conseillers.
6. Votations.
7. Délibérations.

DIAPO 16

Quelques références en France et en Italie

Université d'Aix-en-Provence, laboratoire Telemme
François Otchakovsky-Laurens (régistres de Marseille)
<https://regidel.hypotheses.org/>

Université de Versailles St-Quentin
Pierre Chastang (régistres de Montpellier)

Université d'Avignon et de pays de Vaucluse
Guido Castelnuovo (régistres d'Avignon et d'autres centres du Midi)

Paolo Cammarosano (ex Università di Trieste)

Mario Ascheri (ex Università di Roma Tre, régistres de Sienne)

Massimo Sbarbaro (Università di Trieste)

Le delibere dei Consigli dei Comuni cittadini italiani (secoli XIII-XIV), Edizioni di storia e letteratura, 2005

2.

Les *Reformationes* en action. Un cas d'étude

DIAPO 17

Viterbo (Italie du Centre): à partir des Registres, avec l'intégration des autres fonds (mais les registres m'ont fourni environ le 90% des informations), j'ai reconstruit le système de l'enseignement dans cette ville au cours du XVI^e siècle. Plus précisément :

1. L'organisation de l'enseignement publique de niveau « primaire », correspondant à une alphabétisation de base mais aussi plus avancée : on enseignait en fait le grec, et à la date des premiers décennies du XVI^e siècle, il s'agit d'un particulier vraiment digne d'intérêt.

2. L'organisation d'un système de subventions publiques aux études, surtout universitaires.

3. La tentative de fondation d'un *Studium generale*, une université contemplant les facultés de droit et de philosophie ; il s'agit d'une tentative réitérée pendant tout le XVI^e siècle, aboutissant à un certain point l'obtention réelle d'une bulle papale.

4. Les caractéristiques principales de la mobilité des étudiants de niveau universitaire.

DIAPO 18

L'application de la notion de réseau archivistique

La base de ma recherche a été représentée par les Registres de délibérations, qui s'appellent dans ce contexte *Libri delle Riforme*: j'ai consulté 40 registres, couvrant presque sans lacunes la totalité du XVI^e siècle.

Ensuite, j'ai pu intégrer les données des registres avec celles de:

1. les *Bollettarii del Comune*, les registres contenant les actes de payement, les *bullectae*, émis par l'administration urbaine ;

2. les *Lettere ai Superiori*, les recueils des lettres adressées aux Prioires ;

3. le *Letterario del Comune*, le recueil des copies des lettres adressées par la Commune à l'

« extérieur » ;

4. les *Bandi*, les recueils des ordonnances publiques

La date de l'enregistrement de la délibération – qui nous offre une fourchette chronologique plutôt précise – avec en plus les indications éventuelles contenues dans l'enregistrement même – par ex. « cette lettre a été transcrite ici... » ou « on peut lire la lettre ici... » – nous offrent donc la boussole pour tracer des routes sur cette mer.

Dans le cas spécifique, du moment qu'une des caractéristiques les plus frappantes de la catégorie des maîtres d'école est leur mobilité (maîtres d'écoles et médecins ont été les grands voyageurs du Moyen Age, car ils étaient régulièrement recrutés en dehors de la ville intéressée par le recrutement), on pourrait affiner la recherche (c'est à dire paradoxalement faire croître à démesure les données) en passant au niveau supérieur du réseau archivistique, cherchant les documents correspondants, frères ou jumeaux, par ex. les lettres, dans les archives de provenance ou de destination d'un document dont on fait mention dans notre archive-base.

DIAPO 19

Les maîtres au prisme des Registres de délibérations

1. *Aspects administratifs*: les modalités de l'élection, les critères de choix, le niveau des salaires, les subventions publiques pour les « jeunes pauvres ».

2. *Aspects culturels*: le niveau « académique » des maîtres (des « *Pedagogi* » aux « *Doctores artis gramaticae ou philosophiae* »), les matières de l'enseignement.

3. *Aspects idéologiques*: la rhétorique de la représentation du maître voir du « *sapiens* », la présence des maîtres en occasion des cérémonies publiques.

4. *Aspects quotidiens*: la localisation de l'école, l'ameublement de l'école, des épisodes de vie quotidienne concernant les élèves (le problème des « *discoli* ») et les maîtres (l'organisation du déménagement, la famille, la maison du maître, le comportement en cas de maladie, la conflictualité avec les élèves etc.)

Deux documents exceptionnels sont régulièrement transcrits dans les registres:

1. *Litterae patentis*: lettres « d'engagement » adressées au maître (mais aussi au médecin) en occasion de son élection et contenant les informations essentielles concernant surtout le salaire et les conditions de gestion de l'école, afin que le maître pouvait évaluer la situation et se décider pour l'acceptation ou le refus.

2. *Capitula*: les statuts explicitant les droits et les devoirs du maître.

Dans le cas du maître ces deux documents peuvent quelques fois se fondre dans un seul document, tandis que dans le cas du médecin ils restent nettement séparés.

Et puis, à suivre, les enregistrements tout le long des semaines...

DIAPO 20-21

Les élèves au prisme des Registres de délibérations

L'aspect le plus intéressant dans ce cas a été la découverte d'un système articulé de subventions aux études, et la constatation de la présence de ces élèves subventionnés par la Commune en occasion de certaines cérémonies publiques où les jeunes s'exhibaient en *orationes* publiques. Pour les élèves de l'école primaire urbaine les registres:

1. fournissent les noms des élèves et nous donnent des indications sur leur situation familiale ;
2. décrivent les modalités d'attribution de ces bourses;
3. précisent la nature de ces subventions: du soutien économique au don de cahiers et de gants pour l'hiver ;

4. enregistrent les participations publiques de ces *pupilli* de la Commune.

Dans le cas des étudiants universitaires, désireux d'aller fréquenter un *Studium* renommé, en plus de noms, procédures, consistance de la bourse etc., les registres:

1. nous informent du soutien éventuel de la Commune en cas de mésaventures vécues par ces jeunes à l'étranger;

2. nous renseignent sur les accords avec les collèges liés aux *Studia* pour avoir des places réservées (et à bon marché), par ex. le collège de la *Sapientia* à Prouse dans notre cas spécifique ;

3. nous décrivent dans les détails les cérémonies en occasion du retour des *doctores*: l' cortège publique à l'arrivée, le banquet offert par la famille, l' présentation publique du diplôme, et souvent, naturellement, L'enregistrement de cet acte dans les Registres des délibérations.

Pour Les sources, on fera donc appel au:

1. *réseau archivistique locale*: les *Bollettarii* pour vérifier les versements, chaque mois, des émoluments ; le *Letterario* pour récupérer les lettres des étudiants ;

2. *réseau archivistique ultra-locale*: les *Matriculae* des collèges qui hébergeaient les étudiants; les *Matriculae* des universités.

DIAPO 22

Les publications liées à cette recherche:

1. Fondation du *Studium*

The Viterban Studium of the XVIth Century: An Education Experiment of the Italian Renaissance, dans "History of Universities", XXV/2 (2011), pp. 1-50

2. Les maîtres

L'esperienza di un precettore pubblico in una città di provincia del Cinquecento, dans "Annali di storia della scuola italiana", 17 (2010), pp. 247-264

3. La mobilité des étudiants

Riformanze consiliari e bollettari come fonti per lo studio delle popolazioni studentesche nella prima età moderna, dans "Annali di storia delle Università italiane", 12 (2008), pp. 357-385

3.

Reformationes et bases de données: une application du Numérique aux Humanités.

DIAPO 23

Reformations et NH

à savoir,

quelques diapositives pour une déclaration idéologique, on doit à la fin s'engager un peu dans la

vie!

Il ne s'agit pas d'une coquille typographique mais d'un jeu de mots, ou de signes, conscient et volontaire: je crois sincèrement que le NH est peut-être mieux que les HN.

NH: Numérique appliqué aux Humanités

HN: Humanités Numériques

Récemment, en ouverture du cycle des séminaires concernant le numérique, hébergé par le Centre Pompidou de Paris, Bernard Stiegler, philosophe et directeur de l'IRI, l'Institut de recherche et d'innovation, donnait ce titre à sa communication inaugurale:

La donnée n'est pas la pensée

La langue de Descartes ne pouvait exprimer de façon plus claire et inattaquable les soucis qui entourent, qui doivent entourer, ce pays de rencontre intellectuel qui a été défini avec l'étiquette « Humanités Numériques ».

DIAPO 24

Mon personnel manifeste du Numérique appliqué aux Humanités:

Le Numérique n'est pas Pratique.

Le Numérique n'est pas un Instrument Physique.

Le bon Numérique se conçoit loin des ordinateurs.

Le bon Numérique est réflexion Théorique sur la formalisation de la pensée et des données.

Le risque le plus évident lié à l'enthousiasme autodidacte des Humanistes abandonnés à soi-même face aux magies apparentes du Numériques est de faire des choses très simples d'une façon très complexe.

Il suffit de réfléchir aux différentes possibilités d'exploitation des données offertes par une transcription permettant seulement une recherche plain texte (mais quelle merveille de trouver avec un click justement le mot qu'on cherchait!) et, par contre, par une base de données. Construire une base de données, qui pour être efficace doit forcément être modélisée par une Humaniste et réalisée par une Informatique, signifie :

1. indexer *pour* comprendre
2. comprendre *pour* indexer
3. comprendre *et* indexer *pour* repérer

La différence avec une transcription plus ou moins élaborée est évidente en termes de profondeur intellectuelle du produit.

DIAPO 25

Le Monde de Narnia et les Chroniques de Narni

Je n'ai pas cité par hasard la base de données. Pour en revenir à nos Registres de délibérations, je présente enfin un cas d'application du Numérique aux Humanités: la réalisation d'une base de données-prototype pour l'indexation thématique et prosopographique des Registres de délibérations.

<http://www.martamaterni.eu/narnirep/report.html>

Il s'agit d'un prototype poussé aux limites, une véritable expérimentation: j'ai en fait choisi de me plonger dans le maximum du détail possible et enregistrable pour décider ensuite le niveau de détail réellement utile afin de construire un modèle à répliquer et surtout à appliquer.

DIAPO 26

De l'avantage du Numérique

... que on ne peut pas nier, malgré ce qu'on vient de dire par rapport à sa contextualisation intellectuelle.

1. Il nous donne la possibilité de concevoir le travail comme un chantier ouvert.
2. Il nous offre la liberté de la tyrannie de l'*Hic et Nunc*.
3. Il nous permet d'organiser le travail par étapes: aujourd'hui une date, demain un nom.

open-source des instruments, open-time du travail

DIAPO 27

Les deux lois du Numérique

... encore avec une référence à notre base de données.

Nous, ce Janus biface qui est l'Humaniste Numérique (mais avec ses quatre yeux tournés tous vers la même direction), face à la réalité nous devons nous placer sous le signe de Porphyre et Aristote (ou Kant), avec un peu de résignation pour les intrusions dérangeantes mais inévitables du fameux Ornithorynque. Face à la complexité du réel, pour le saisir nous devons structurer et classer, classer et structurer :

1. définir la structure de la base de données pour héberger les données,
2. classer les données pour peupler la structure de la base de données.

Dans notre cas, qui est textuel, la structure de la base de données coïncidera avec la structure du document.

DIAPO 28

Un cadre unique pour plusieurs tableaux

La structure de nos Registres des délibérations peut être donc réduite (tout acte de compréhension est un acte de réduction et en partie de renonce) à une structure à trois niveaux:

1. Le volume
 2. La séance
 3. Les propositions

Chaque volume accueille plusieurs séances, chaque séance accueille plusieurs propositions.

vol. 1

séance du 1 janvier 1500

maître d'école
commerce de la viande
construction d'une église
paiement d'un maçon
etc.

DIAPO 29-31

Inclusions et exclusions

Bases théoriques de départ:

1. Indexer n'est pas transcrire
2. Indexer signifie fournir une boussole

Quelqu'un d'autre pourra ensuite décider de transcrire car il a trouvé ce qu'il cherchait grâce à notre index.

Objectif pratique à poursuivre: permettre à l'utilisateur d'identifier le couple volume-page contenant les informations dont il a besoin. A lui le reste du travail sur la source!

De quoi on a besoin pour faire des recherches authentiques: de textes numérisés sans index ou de textes non numérisés mais avec index? Pour ce qui concerne nos Registres des délibérations on a donc gardé les informations suivantes:

1. volume
2. page
3. date
4. typologie du conseil
5. membres du conseil et autres personnalités présentes
6. points à l'ordre du jour

Les propositions ont été classées avec un système tripartite:

1. *Macro-domaine*: Administration de la justice, Commerce alimentaire, Documentation, Rapport de l'administration avec les citoyens, etc.

2. *Typologie de la communication*: Requête d'intervention, Lecture d'une lettre, *Instrumentum*, Discussion générique, Élection, Serment, etc.

3. *Micro-arguments*: Maître d'école, Officier: chancelier, Officier: priore, Officier: balive, Commerce du pain, Commerce du vin, Armes de la communauté, Maisons privées, Occupation du sol publique, etc.